RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Dares
Déchiffrer le monde du travail
pour **éclairer** le débat public

Avril 2021

Expérimentation Territoire zéro chômeurs de longue durée

Résultats de l'enquête quantitative

Expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée
-
Résultats de l'enquête quantitative

L'évaluation de l'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (ETCLD) repose sur plusieurs approches qui mêlent analyse qualitative et quantitative. Ce document présente les résultats issus de cette approche quantitative. Cette étude vise à évaluer l'effet de l'expérimentation sur les trajectoires d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires et sur les retombées de l'expérimentation sur l'ensemble des territoires expérimentaux. Pour ce faire, elle repose sur une comparaison statistique de l'évolution de la situation des salariés des EBE et des territoires expérimentaux depuis le début de l'expérimentation avec celle de territoires témoins sélectionnés du fait de leur ressemblance avec les territoires pilotes de l'expérimentation pour servir de contrefactuel à l'analyse.

L'enquête par questionnaires a été menée en deux vagues, la première au troisième trimestre 2018 et la deuxième lors du premier trimestre 2020 (*cf.* Encadré 1 pour plus d'informations sur cette enquête ainsi qu'un rappel des termes employés pour désigner les publics et territoires interrogés). Elle a permis d'interroger les bénéficiaires de l'expérimentation, des publics éligibles à l'expérimentation, mais qui ne sont pas rentrées dans l'expérimentation, ainsi que les résidents présents sur les territoires mais non éligibles à l'expérimentation. Ces populations ont été interrogées à la fois dans des territoires où l'expérimentation a été mise en place, les territoires dits « pilotes », et dans des territoires aux caractéristiques similaires mais n'ayant pas connu l'expérimentation, territoires appelés « témoins » par la suite (*cf.* Encadré 2 pour des précisions sur le choix de ces territoires témoins).

L'enquête statistique menée par la Dares a pour but d'évaluer l'impact de l'expérimentation TCLD sur un ensemble de dimensions variées : situation professionnelle et familiale, état de santé, de bien-être, équipements et services proposés par le territoire de résidence, opinion sur l'État, le chômage, divers acteurs institutionnels.

Par l'analyse comparative de l'évolution des réponses au cours du temps entre les différents publics et territoires interrogés, plusieurs conclusions ont pu être tirées :

- Les bénéficiaires entrants dans l'évaluation entre la première et la deuxième vague d'enquête (T3 2018 et T1 2020) **semblent avoir une situation socioéconomique plus fragile** que leurs faux-jumeaux contrefactuels (*cf.* encadré 4) par rapport à ceux entrés lors de la première vague (avant le T3 2018).
- Des **effets bénéfiques sont observés** sur le bien-être ou encore l'accès aux équipements et services des bénéficiaires mais ils **mettent du temps à se matérialiser**.
- A priori **aucun effet d'externalité positive** n'a pu être détecté avec un effet statistiquement significatif à l'échelle des territoires d'expérimentation

Encadré 1 : Présentation de l'enquête Qualité de Vie dans les Territoires de la Dares

L'enquête Qualité de vie dans les territoires a été menée par la Dares dans le but de mener l'évaluation quantitative de l'expérimentation territoires zéro chômeur de longue durée. Elle a été menée en deux vagues, afin de permettre un suivi longitudinal des populations et des territoires interrogés. La première vague a eu lieu d'août à novembre 2018 et la deuxième a eu lieu de décembre 2019 à mars 2020 (avant le confinement). L'enquête a porté sur un échantillon de 54 000 individus lors de la première vague et de 56 000 pour la seconde. Sur la 1ère et la 2ème vague, les taux de réponse sont respectivement de 38 et 50 % (soit 20 000 et 28 000 répondants). Dans le détail :

Tableau 1 – Échantillons et répondants aux deux premières vagues de l'enquête « Qualité de vie dans les territoires »

	Dans l'échantillon – Vague 1	Répondants – Vague 1	Taux de réponse (en %) – Vague 1	Dans l'échantillon – Vague 2	Répondants – Vague 2	Taux de réponse (en %) – Vague 2
Bénéficiaires	434	278	64,1	560	355	63,4
Éligibles pilotes	6 600	3 124	47,3	4 813	2 689	55,9
Éligibles témoins	8 155	3 756	46,1	16 589	9 198	55,4
Résidents pilotes	19 401	6 693	34,5	17 717	8 107	45,8
Résidents témoins	19 248	6 735	35,0	16 454	7 711	46,9
Total	**53 838**	**20 586**	**38,2**	**56 133**	**28 060**	**50,0**

Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares.

La mise en œuvre de cette enquête a été confiée à l'institut de sondages BVA. Cette enquête s'est vue accorder le caractère obligatoire par le Cnis[1].

Dans le cadre de cette enquête, trois publics différents sont interrogés :

- Les « bénéficiaires » : personnes embauchées dans une entreprise à but d'emploi (EBE) dans le cadre de l'expérimentation car volontaires et identifiées comme étant en situation de privation durable d'emploi.
- Les « éligibles » : personnes non salariées d'une EBE mais présentant des caractéristiques qui pourraient les rendre éligibles à l'entrée dans l'expérimentation. Dans les faits, il s'agit d'individus allocataires du RSA ou d'individus inscrits à Pôle Emploi depuis 12 mois ou plus.
- Les résidents : personnes non salariées d'une EBE et ne pouvant pas non plus prétendre à une embauche en EBE compte tenu de leur situation socioéconomique, mais qui peuvent percevoir les éventuelles externalités inhérentes au développement de l'expérimentation TCLD.

[1] Cf avis de conformité (ou d'examen) du Cnis : https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2019/09/AE_2019_Dares_Qualit%C3%A9_de_vie_territoires_V2_V3.pdf

Cette enquête est menée dans deux types de territoires différents :

- Les « territoires pilotes » : les dix territoires ayant été initialement choisis pour participer à l'expérimentation. Dans les faits, ceux-ci sont constitués de communes ou d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), de Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ou d'Îlots Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS). Ces dix territoires balaient un spectre de situations géographiques allant du très rural au très urbain.
- Les « territoires témoins » : territoires choisis pour ressembler le plus possible aux territoires pilotes, avec lequel il est donc pertinent d'effectuer une comparaison en vue de dégager un éventuel effet de l'expérimentation, dans une démarche quasi expérimentale.

La base de sondage pour les résidents des territoires pilotes et témoins est le Fichier des individus dans les logements (Fideli) produit par l'Insee à partir des fichiers de la taxe d'habitation. La base de sondage pour les éligibles est constituée d'une concaténation du fichier historique statistique des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi d'une part et de la base des bénéficiaires du RSA de la Caisse nationale des allocations Familiales (CNAF) d'autre part. Les éligibles des territoires pilotes ont été interrogés de manière exhaustive. Les salariés des EBE ont également été interrogés exhaustivement, à partir des listes transmises par les structures. Par ailleurs, des travaux de redressement ont été nécessaires afin d'assurer la représentativité des échantillons :

1. Correction de la non-réponse totale

La modélisation des comportements de non-réponse par l'estimation d'un modèle économétrique à choix discret a permis d'identifier les caractéristiques des enquêtés pouvant expliquer la non-réponse totale.
La constitution de groupes de réponse homogène (GRH) à partir de méthodes usuelles de classification ascendante hiérarchique (CAH) appliquées aux probabilités prédites de non-réponse totale par les modèles économétriques obtenus a permis de découper l'échantillon en six groupes, chacun caractérisé par des taux de réponse comparables, et d'estimer une probabilité de réponse moyenne pour chacun des enquêtés de ces groupes. L'échantillon a été repondéré en associant à chaque enquêté répondant un poids égal à l'inverse de la probabilité de réponse de son groupe.

2. Calage sur marge

Cette étape vise à combler les écarts résiduels entre la structure de l'échantillon ainsi repondéré et la structure de la population des enquêtés. Cette méthode a permis de corriger à la marge les poids obtenus au terme de l'étape précédente afin que l'échantillon soit représentatif de la population des enquêtés sur la base des caractéristiques individuelles observables pour l'ensemble de cette population (sexe, âge, niveau de diplôme, territoire). Une méthodologie similaire a été appliquée pour les éligibles et les résidents de l'échantillon. Ces méthodes assurent à l'échantillon repondéré une représentativité des résultats sur l'ensemble des populations dans le champ de l'enquête.

Encadré 2 : Choix des territoires témoins

Pour chacun des territoires pilotes, plusieurs territoires témoins, non concernés par l'expérimentation, ont été sélectionnés, afin de servir de point de comparaison, à la manière d'une démarche expérimentale. Afin de garantir la robustesse des résultats, la méthode mise en œuvre pour la sélection de ces territoires a pour but d'assurer la plus forte ressemblance possible avec les territoires expérimentaux, sur la base de différentes variables, notamment relatives à la démographie et aux caractéristiques du marché local de l'emploi.
Pour ce faire, une Analyse en Composantes Principales est menée sur un ensemble de variables permettant de dégager des similarités entre communes/QPV/IRIS. Par la suite, ne sont retenues que les variables les plus pertinentes, c'est-à-dire celles qui sont le plus discriminantes entre groupes de territoires, et les territoires témoins sont définis comme ceux qui sont le plus proches des territoires pilotes sur la base de ces variables. Compte tenu de la spécificité des territoires pilotes, la démarche est menée séparément pour les communes d'une part et pour les IRIS et QPV d'autre part : ainsi, seule une commune peut être territoire témoins d'une commune pilote et seul un QPV ou un IRIS peut être territoire témoins d'un QPV ou d'un IRIS pilote. Enfin, afin d'éviter les effets de contamination des effets de l'expérimentation sur les territoires témoins potentiels (éviter de capter un éventuel effet de l'expérimentation dans les territoires témoins), ceux-ci sont sélectionnés au sein des zones d'emploi[2] ne contenant aucun territoire expérimental.

Pour les territoires « ruraux » définis au niveau communal

Ces territoires sont au nombre de 7 parmi les 10 territoires de l'expérimentation, ils sont répartis en 56 communes. Beaucoup de variables sont disponibles au niveau communal. En termes de chômage de longue durée, les territoires pilotes ne sont pas en moyenne très différents de l'ensemble des territoires (*cf.* graphique 2). Ce critère à lui seul ne permettrait donc pas de choisir de « bons » témoins. Par ailleurs, les territoires pilotes sont hétérogènes.

Il a donc été choisi de séparer les 56 communes en fonction de leur appartenance à un type de zone d'emploi de la typologie de l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (l'ANCT)[3] et de la tranche de taille de l'aire urbaine[4] à laquelle elles appartiennent en 2014[5]. Cela donne 6 groupes de communes pilotes. Pour chaque groupe, il s'agit d'identifier les 2 communes les plus proches au sein des communes appartenant à un même type de zone

[2] Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent (Insee).
[3] A - Zones denses avec surreprésentation des emplois de cadres, B - Zones peu spécialisées à orientation tertiaire, C - Zones à orientation tertiaire public, D - Zones à spécialisation industrielle, E - Zones peu denses à orientation agricole, F - Zones à orientation touristique
[4] Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seule tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 100 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.
[5] 00 Commune hors aire urbaine , 01 Commune appartenant à une aire urbaine de moins de 15 000 habitants, 02 Commune appartenant à une aire urbaine de 15 000 à 19 999 habitants, 03 Commune appartenant à une aire urbaine de 20 000 à 24 999 habitants, 04 Commune appartenant à une aire urbaine de 25 000 à 34 999 habitants, 05 Commune appartenant à une aire urbaine de 35 000 à 49 999 habitants, 06 Commune appartenant à une aire urbaine de 50 000 à 99 999 habitants, 07 Commune appartenant à une aire urbaine de 100 000 à 199 999 habitants, 08 Commune appartenant à une aire urbaine de 200 000 à 499 999 habitants, 09 Commune appartenant à une aire urbaine de 500 000 à 9 999 999 habitants, 10 Commune appartenant à l'aire urbaine de Paris

d'emploi et à une aire urbaine dans la même tranche de taille. La proximité est définie comme suit :

- Pour chaque groupe une analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée avec les variables suivantes : part de demandeurs d'emplois en fin de mois en catégorie A, DEFM A, dans la population de 2012 à 2016, part de DEFM de longue durée dans la population de 2012 à 2016, part des contrats aidés 2016 dans la population et son évolution depuis 2012, population en 2014 et son évolution depuis 2009, répartition des niveaux de diplômes, part des actifs occupés travaillant dans la commune, densité de population dans la commune, taux de participation aux élections communales de 2014 et son évolution par rapport à 2008.
- Pour chaque groupe, ne sont conservés que les axes les plus importants (valeur propre >1, entre 7 et 9 axes suivant les groupes).
- La distance entre 2 communes est calculée comme la somme des carrés des différences de coordonnées sur ces axes[6].

Les graphiques 1 et 2 montrent l'évolution de la part de DEFM A et de longue durée pour les communes pilotes et les témoins. Pour ces derniers, les observations sont pondérées de manière à représenter la structure des territoires pilotes. Ces graphiques montrent que l'évolution de ces deux parts est très similaire entre pilotes et témoins.

Graphique 1 - Évolution de la part des DEFM A dans la population de 2014 entre 2012 et 2016 pour les territoires pilotes et témoins

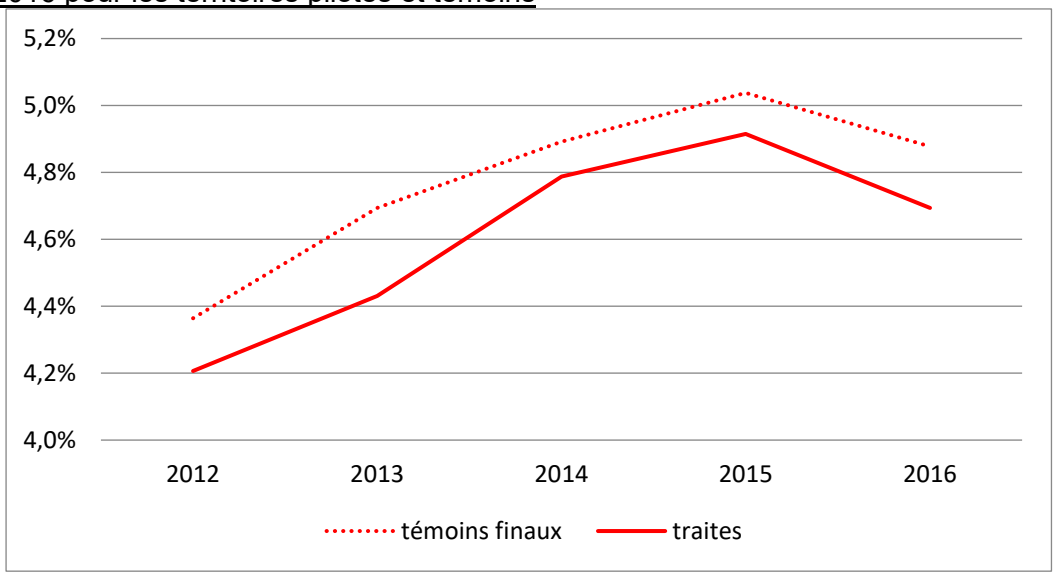

Note de lecture : la part des DEFM A dans la population de 2014 en 2012 est de 4,2 % pour les pilotes et de 4,4 % pour les témoins.
Source : recensement de la population 2015, STMT, calculs Dares.
Champ : ensemble des DEFM A et de la population 2014 issue du recensement de la population 2015.

[6] Pour plus de détails, voir « Analyses factorielles simples et multiples » (B. Escofier et J. Pagès, Dunod, 2016).

Graphique 2 - Évolution de la part des DEFM de longue durée dans la population de 2014 entre 2012 et 2016 pour les territoires pilotes et témoins

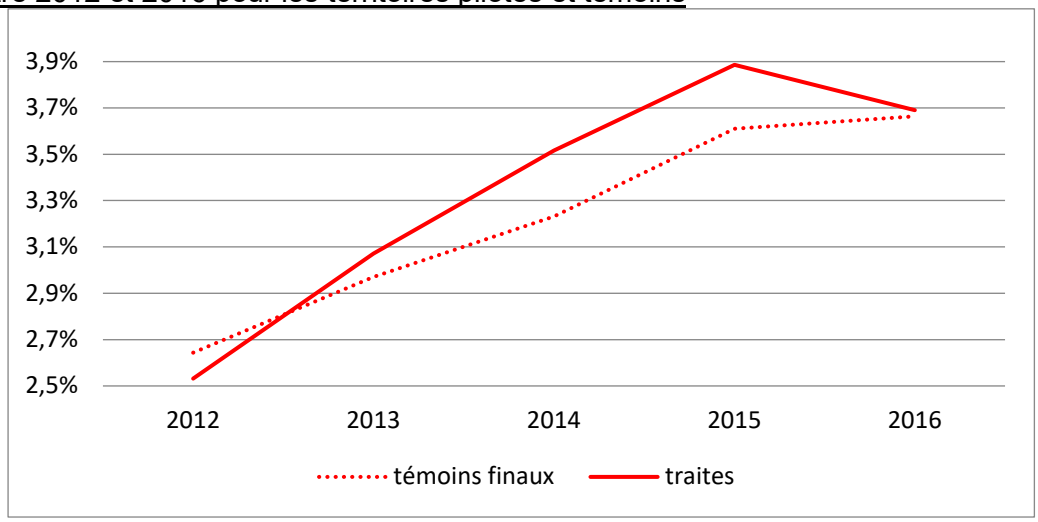

Note de lecture : la part des DEFM de longue durée dans la population de 2014 en 2012 est de 2,5 % pour les pilotes et de 2,6 % pour les témoins.
Source : recensement de la population 2015, STMT, calculs Dares.
Champ : ensemble des DEFM A et de la population 2014 issue du recensement de la population 2015.

Pour les territoires « urbains » définis au niveau QPV ou IRIS

Cela correspond au cas de trois territoires définis en termes de QPV ou d'IRIS. Dans le cas des IRIS, ils contiennent ou chevauchent des QPV. Le cas des zones définies en termes de quartier prioritaire et celles définies en termes d'IRIS sont traités séparément. Moins de variables sont disponibles au niveau IRIS et QPV qu'au niveau des communes. Par ailleurs, l'expérimentation « emplois francs » a débuté dans certains quartiers prioritaires en 2018. Celle-ci a pour objectif de lutter contre le chômage dans les quartiers prioritaires et pourrait donc avoir un effet spécifique sur les territoires concernés. Un des territoires pilote est présent dans l'expérimentation « emplois francs ». le choix de ses territoires témoins se fera donc parmi ceux de l'expérimentation « emplois francs ». À l'inverse, pour les autres territoires pilotes, les territoires « emplois francs » sont exclus des témoins potentiels[7].

Cas des IRIS qui contiennent des quartiers prioritaires

Pour chaque IRIS sont choisis les 3 IRIS les plus proches appartenant à un même type de territoires de la typologie de l'ANCT et à une aire urbaine dans la même tranche de taille. La proximité est définie de la même manière que pour les communes mais les variables de l'ACP sont légèrement différentes car moins d'informations sont disponibles au niveau IRIS / QPV : part de DEFM A dans la population de 2014 à 2016, part de DEFM de longue durée dans la population de 2014 à 2016, part des contrats aidés 2016 dans la population, population en 2014 et son évolution depuis 2009, répartition des niveaux de diplômes au niveau de la commune, part des actifs occupés travaillant dans la commune au niveau de la commune, part des actifs occupés travaillant dans la commune au niveau de la commune, densité de la population de la commune, taux de participation aux élections communales de 2014 et son évolution par rapport à 2008 au niveau de la commune. 5 axes sont conservés (valeur propre >1).

[7] Depuis la sélection des territoires témoins, le dispositif « emplois francs » a connu 2 évolutions majeures : une extension à de nouveaux QPV (dont tous ceux d'Île-de-France, de Hauts-de-France et des Bouches-du-Rhône) au 1er avril 2019 et une généralisation au 1er janvier 2020.

Cas des quartiers prioritaires

Le groupe potentiel de témoins est restreint (un peu moins de 900). Pour chaque quartier, les 3 quartiers plus proches sont sélectionnés selon une méthode similaire à celle utilisée pour les communes. Cependant il n'est pas possible de se restreindre à des quartiers appartenant à un même type de territoires de la typologie de l'ANCT et à une aire urbaine dans la même tranche de taille car il n'y en a pas suffisamment. De plus, les variables de l'ACP sont légèrement différentes car moins d'informations sont disponibles : part de DEFM A dans la population de 2014 à 2016, part de DEFM de longue durée dans la population de 2014 à 2016, part des contrats aidés 2016 dans la population, population en 2014, répartition des niveaux de diplômes au niveau de la commune, taux de participation aux élections communales de 2014 et son évolution par rapport à 2008 au niveau de la commune. 4 axes sont conservés (valeur propre >1).

Des bénéficiaires de plus en plus éloignés du marché du travail

Les personnes éligibles à l'expérimentation sont celles qui se trouvent dans une « privation durable d'emploi ». Cette notion recouvre cependant des réalités diverses dont la définition concrète s'est avérée fluctuante en fonction du contexte institutionnel local[8].

Au fur et à mesure du temps, le profil des salariés recrutés dans les EBE évolue : les EBE recrutent de plus en plus de femmes, de jeunes et de peu diplômés (*cf.* tableau 2). Les deux vagues de l'enquête permettent de dresser le profil sociodémographique des publics entrants dans les EBE ainsi que d'en suivre l'évolution au cours du temps. En particulier, les nouveaux entrants sont définis comme ceux qui n'étaient pas en EBE au T3 2018, lors de la première vague d'enquête, mais qui l'étaient à fin 2019, alors dans la seconde. Il s'agit donc d'individus ayant été embauchés plus récemment que leurs prédécesseurs, et dont le profil peut être comparé à ceux des entrants au début du projet. Il apparaît ainsi que les nouveaux entrants sont :

- Plus jeunes, en effet plus de la moitié ont moins de 42 ans contre un peu plus d'un tiers en vague 1. Dans le détail, 25,8 % d'entre eux ont 33 ans ou moins (contre 17,8 % des bénéficiaires de vague 1) et seulement 20,9 % d'entre eux ont 52 ans ou plus (contre 34,7 %).
- Moins diplômés, la majorité d'entre eux n'ont aucun diplôme (28,3 % contre 18,4 % pour les bénéficiaires de vague 1), ils sont moins souvent titulaires d'un CAP ou BEP (21,9 % contre 34,0 %), d'un diplôme de niveau BAC +1 ou BAC +2 (10,3 % contre 11,3 %) ou d'un diplôme de niveaux BAC +3 et supérieur (7,3 % contre 10,0 %).
- Plus souvent des femmes (55,8 % contre 46,2 %).
- Moins souvent seuls : ils sont 2 fois moins nombreux à vivre dans un foyer individuel (13,7 % contre 25,1 %) et leur foyer est plus souvent composé de 4 personnes et plus (34,5 % contre 26,1 %).

[8] Pour plus d'informations, voir le rapport intermédiaire de novembre 2019 du comité scientifique chargé d'évaluer l'expérimentation TCLD : https://dares.travailemploi.gouv.fr/IMG/pdf/experimentation_territoires_zero_chomeur_de_longue_duree__rapport_interimaire.pdf).

Tableau 2 – Caractéristiques des bénéficiaires de vague 1 et entrants en vague 2

Sexe	Bénéficiaires de vague 1 (T3 2018)	Bénéficiaires entrants en vague 2 (T4 2019 – T1 2020)
Femme	46,2 %	55,8 %
Homme	53,8 %	44,2 %
Âge		
33 ans et moins	17,8 %	25,8 %
dont 25 ans et moins	*5,0 %*	*11,2 %*
De 34 à 42 ans	19,3 %	24,8 %
De 43 à 51 ans	28,3 %	28,5 %
De 52 à 61 ans	30,4 %	20,9 %
62 ans et plus	4,3 %	0,0 %
Taille du foyer		
1 personne	25,1 %	13,7 %
2 personnes	29,0 %	42,7 %
3 personnes	19,8 %	9,1 %
4 personnes et plus	26,1 %	34,5 %
Niveau de diplôme		
Aucun diplôme	18,4 %	28,3 %
Certificat d'études primaires	2,7 %	3,1 %
BEPC, brevet des collèges	5,5 %	8,6 %
CAP, BEP	34,0 %	21,9 %
Bac	18,3 %	20,6 %
Bac +1 ou Bac +2	11,3 %	10,3 %
Bac +3 et supérieur	10,0 %	7,3 %

Note de lecture : 29,0 % des bénéficiaires présents à fin 2018 vivent dans un foyer composé de deux personnes. Cette proportion est de 42,7 % pour les bénéficiaires entrés en 2019 (nouveaux entrants).
Note : l'âge a été découpé par quantiles de population des bénéficiaires.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires » - Dares.
Champ : ensemble des bénéficiaires des EBE au T4 2018 et au T1 2020.

L'analyse de la situation un an avant l'entrée en EBE révèle un plus grand éloignement de l'emploi pour les bénéficiaires entrés le plus récemment (*cf.* tableau 3). Un an avant leur entrée en EBE, 24,4 % des bénéficiaires entrés en EBE en 2019 exerçaient un travail la plupart du temps contre 31,9 % pour ceux déjà présent à fin 2018 ; 65,6 % étaient majoritairement au chômage au cours de l'année précédant leur entrée en EBE contre 58,8 % de ceux entrés en 2018. Par ailleurs, les nouveaux entrants sont plus fréquemment en congé maladie de longue durée ou invalidité (2,9 % contre 1,5 % de ceux qui étaient présents à fin 2018) ou en situation d'inactivité au foyer sans rechercher d'emploi (4,7 % contre 2,8 %).

Ce dernier élément pourrait s'interpréter comme une part plus importante de personnes découragées dans leur recherche d'emploi, potentiellement en raison d'une longue période passée au chômage.

Tableau 3 – Situation un an avant l'entrée en EBE

Situation la plupart du temps durant l'année ayant précédé l'embauche en EBE	Bénéficiaires de vague 1 (T3 2018)	Bénéficiaires entrants en vague 2 (T4 2019 – T1 2020)	Ensemble
Exerce un travail	31,9 %	24,4 %	30,3 %
Étudiant qui travaille	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Étudiant ou élève sans activité professionnelle	2,0 %	0,0 %	1,6 %
Chômeur	58,8 %	65,6 %	60,3 %
Reste au foyer sans chercher d'emploi	2,8 %	4,7 %	3,2 %
Aide un membre de sa famille sans rémunération	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Invalide ou malade de longue durée	1,5 %	2,9 %	1,8 %
Ne sait pas	3,0 %	2,4 %	2,9 %

Note de lecture : 31,9 % des bénéficiaires présents à fin 2018 exerçait un travail la plupart du temps durant l'année ayant précédé leur embauche en EBE. Cette proportion est de 24,4 % pour les bénéficiaires entrés en 2019
Note : cette question n'a été posée qu'en vague 2. Il est donc possible qu'un biais de mémoire plus important existe pour les bénéficiaires de vague 1, pour lesquels cette question se rapporte à une période plus lointaine. Toutefois, il est raisonnable de penser que l'intitulé assez large de la question permet de limiter l'impact de ce biais.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares.
Champ : ensemble des bénéficiaires des EBE au T4 2018 et au T1 2020.

Encadré 3 : quelle proportion de salariés des EBE retrouvée dans les bases administratives ?

L'ajout d'une question sur les trajectoires professionnelles avant l'entrée en EBE a également permis d'apporter un éclairage supplémentaire par rapport aux analyses passées. D'après les travaux conduits précédemment, parmi les bénéficiaires à fin 2018, seuls 54 % des individus sont retrouvés pour une prestation au titre des revenus du T4 2016 (hors allocations familiales) et 26 % sont retrouvés entre le T4 2016 et le T4 2018 (hors allocations familiales), les prestations versées par la MSA étant exclues. Finalement, **ce sont 80 % des bénéficiaires qui sont ainsi identifiés dans les bases administratives de la CNAF ou de Pôle emploi (en catégorie ABC) entre fin 2016 et fin 2018**.

L'étude de la situation un an avant l'entrée en EBE vis-à-vis du service public de l'emploi et de la CNAF semble pour partie cohérente avec ce chiffrage. En effet, les bénéficiaires de l'expérimentation sont 60,3 % à fin 2019 à s'être déclaré « principalement au chômage » au cours de l'année précédant leur entrée en EBE (*cf.* colonne « Ensemble » du tableau 3). Or d'après les données administratives, 61 % des bénéficiaires ont été retrouvés comme inscrits à Pôle emploi au moins une fois l'année précédant leur entrée en EBE, dont 55 % 6 mois ou plus.

De plus, 81,4 % indiquent avoir été principalement au chômage ou avoir bénéficié d'une prestation versée par la CNAF ou la MSA (*cf.* tableau 6). Ce dernier chiffre **est cohérent avec la part de 80 % d'individus identifiés, entre fin 2016 et fin 2018, dans les données administratives de la CNAF ou de Pôle emploi dans les travaux conduits précédemment.**

Tableau 4 – Situation des bénéficiaires en termes d'inscription à Pôle emploi et de perception de minima sociaux au cours de l'année précédant leur entrée en EBE

Durant cette même période étiez-vous au chômage ou bénéficiaire d'une prestation versée par la Caisse d'allocations familiales ou la MSA ?	Part (en %)
Oui	81,4
Non	15,8
Ne sait pas	2,8

Note de lecture : au cours de l'année ayant précédé leur embauche en EBE, 81,4 % des bénéficiaires déclarent avoir été au chômage ou avoir perçu une prestation versée par la CAF ou la MSA.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares
Champ : ensemble des bénéficiaires ayant indiqué avoir accepté une offre pour travailler au sein d'une EBE.

Des écarts entre données d'enquête et données administratives apparaissent cependant clairement en matière d'inscription à Pôle emploi. Ainsi, durant l'année ayant précédé leur embauche en EBE, 90,4 % des bénéficiaires déclarent avoir été inscrits au moins un mois à Pôle Emploi, toutes catégories d'inscription confondues (contre 61 % dans les données administratives), ; ils sont 19,0 % à déclarer un suivi auprès d'une mission locale et 13,5 % à Cap Emploi

Tableau 5 – Inscription des bénéficiaires à un organisme du SPE (Service public de l'emploi)

Durant cette période étiez-vous inscrit à Pôle Emploi ?	Part (en %)
Oui	90,4
Non	9,0
Ne sait pas	0,5
Durant cette période étiez-vous inscrit à une mission locale ?	**Part (en %)**
Oui	19,0
Non	78,5
Ne sait pas	2,5
Durant cette période étiez-vous inscrit à Cap Emploi ?	**Part (en %)**
Oui	13,5
Non	83,5
Ne sait pas	3,0

Note de lecture : au cours de l'année ayant précédé leur embauche en EBE, 90,4 % des bénéficiaires déclarent avoir été inscrit à Pôle Emploi, 19,0 % à une mission locale et 13,5 % à Cap Emploi.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares
Champ : ensemble des bénéficiaires ayant indiqué avoir accepté une offre pour travailler au sein d'une EBE.

D'autre part, sur cette même période, 53,1 % (tableau 6) déclarent avoir été bénéficiaires d'une prestation versée par la Caisse d'allocations familiales ou la Mutuelle sociale agricole (MSA).

Tableau 6 – Perception de minima sociaux par les bénéficiaires au cours de l'année précédant leur entrée en EBE

Durant cette même période étiez-vous bénéficiaire d'une prestation versée par la Caisse d'allocations familiales ou la MSA (RSA, AAH, PPA, APL, ALF, ALS…) ?	Part (en %)
Oui	53,1
Non	42,4
Ne sait pas	4,5

Note de lecture : au cours de l'année ayant précédé leur embauche en EBE, 53,1 % des bénéficiaires déclarent avoir perçu une prestation versée par la CAF ou la MSA.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares
Champ : ensemble des bénéficiaires ayant indiqué avoir accepté une offre pour travailler au sein d'une EBE.

Enfin, plus d'un quart des bénéficiaires considère avoir « exercé un travail » durant cette même période. La modalité « exerce un travail » est très large et peut recouvrir des réalités très diverses. Elle permet toutefois d'identifier une fraction de la population dont l'éloignement au marché du travail est probablement moins fort que pour ceux qui se déclarent principalement chômeurs au cours de l'année précédant leur entrée en EBE.

Au final, les données issues d'enquête et d'appariements de données administratives ne font finalement pas apparaître de divergence marquée, alors qu'elles portent sur des champs légèrement différents[9]. Sans qu'il soit possible de documenter plus précisément leur éloignement au marché du travail, environ un cinquième des bénéficiaires semble ne pas avoir bénéficié de prestations sociales ou avoir été inscrit à Pôle emploi l'année précédant leur entrée dans l'EBE.

[9] Il existe des écarts de champ entre les chiffres issus des appariements avec les données administratives et ceux provenant de l'enquête : les allocations familiales ainsi que les prestations de la MSA ont été exclues du champ des données administratives considérées.

Des effets positifs de l'expérimentation sur la situation socioéconomique des bénéficiaires qui mettent du temps à se matérialiser

Afin d'évaluer l'impact de l'expérimentation TCLD sur les individus salariés des EBE, la méthode retenue consiste à comparer à différents moments les bénéficiaires à des individus témoins leur ressemblant en tout point et dont on suppose qu'ils auraient été dans la même situation que les bénéficiaires si ceux-ci n'avaient pas été embauchés dans une EBE. Pour ce faire, une méthodologie dite de « *matching* » a été mise en œuvre afin de comparer les bénéficiaires à des éligibles témoins. Le *matching* consiste donc à créer pour chaque bénéficiaire un « faux-jumeau » lui ressemblant sur la base de plusieurs caractéristiques observables (âge, sexe, diplôme, etc.). L'analyse des trajectoires des bénéficiaires et de leurs faux jumeaux selon plusieurs variables d'intérêt permet alors de comparer leurs situations en termes de santé, de bien-être et de perspectives professionnelles (*cf.* méthodologie en encadré 4).

Plus précisément, 3 modèles de *matching* ont été estimés afin de répondre à différentes questions (*cf.* tableau 7).

Tableau 7 – Variables retenues et intérêt des 3 modèles de matching

Modèle	Date d'observation des variables	Date de comparaison des variables retenues	Intérêt
1	Vague 1	Vague 1	Étudier la situation en vague 1 des effets observés à court terme sur les bénéficiaires de vague 1.
2	Vague 1	Vague 2	Analyser les effets de l'expérimentation sur les bénéficiaires de vague 1 plus d'un an après leur première interrogation
3	Vague 2	Vague 2	Dresser un portrait de la situation en vague 2 pour les nouveaux bénéficiaires, qui viennent à peine d'entrer dans l'expérimentation

Note : la vague 1 a eu lieu au T3 2018 et la vague 2 a eu lieu du T4 2 019 au T1 2020 (avant le confinement).
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares
Champ : bénéficiaires et éligibles témoins ayant répondu en vague 1, en vague 2 ou les deux.

La comparaison des résultats entre les différents modèles permet d'obtenir d'autres types d'informations. En comparant les résultats issus des modèles 1 et 3, il est par exemple possible de déterminer si les bénéficiaires entrants en EBE en vague 2 ont un profil différent de ceux entrés en EBE en vague 1 ou si les effets de court terme de l'expérimentation se matérialisent différemment pour les salariés recrutés le plus récemment. La comparaison entre les modèles 1 et 2 permet, quant à elle, de déterminer si les effets de l'expérimentation se matérialisent au-delà d'un certain temps après l'entrée en EBE.

Encadré 4 : Méthodologie des *matching*[10]

Pour chacun des modèles, les bénéficiaires sont appariés aux éligibles témoins via un **score de propension**. Celui-ci est calculé grâce à une régression logistique afin d'estimer, pour chaque individu, la probabilité d'être un bénéficiaire, compte tenu de caractéristiques sociodémographiques propres (âge, sexe, taille du foyer, niveau de diplôme, lieu de résidence) mais également sur la base d'autres réponses à l'enquête (état de santé, situation de handicap ou non, être titulaire du permis de conduire ou non, importance des dépenses de logement dans le budget). Chaque bénéficiaire se voit ainsi apparié à un faux-jumeaux construit comme la moyenne d'individus sélectionnés parmi les éligibles témoins afin de s'affranchir de tout éventuel biais d'auto-sélection à l'entrée dans l'expérimentation parmi les éligibles pilotes. En effet, les éligibles des territoires pilotes ne sont par définition pas rentrés dans l'expérimentation, ils présentent donc des caractéristiques, observables ou non, qui ont orienté ce choix. Ce problème n'existe pas parmi les éligibles témoins qui n'ont de toute façon pas pu accéder à l'expérimentation.

Par la suite, la construction des faux-jumeaux est réalisée via la méthode de kernel : pour chaque éligible témoin est attribué un poids d'autant plus grand que son score de propension est proche de celui du bénéficiaire dont il est le faux-jumeau. Ainsi, à chaque bénéficiaire est attribué un faux-jumeau synthétique correspondant à l'ensemble des éligibles témoins pondérés en fonction de leur proximité[11] sur la base des variables retenues pour l'appariement. Il convient ensuite de vérifier la qualité des différentes étapes de cette méthode. Les vérifications pré et post-*matching* sont présentées ci-après.

Pourcentage de concordance pour les régressions logistiques estimant la probabilité d'être un bénéficiaire :

Modèle	Pourcentage de concordance (en %)
1	59,5
2	60,5
3	71,9

Note de lecture : dans le modèle 3, la probabilité d'être ou non bénéficiaire est correctement estimée pour 71,9 % des individus.

Équilibrage bloc par bloc :

Les individus sont répartis en plusieurs blocs au sein desquels bénéficiaires et éligibles témoins ont un score de propension similaire. Par la suite, pour chacun de ces blocs et pour chacune des variables utilisées dans le calcul du score de propension, un test de différence de moyennes entre bénéficiaires et éligibles témoins est effectué. Un croisement sera ainsi considéré comme non équilibré si ces deux groupes d'individus présentent une différence de moyennes significative.

[10] Pour plus d'informations sur le *matching*, voir « Méthode économétriques pour l'évaluation de politiques publiques », p.20 (P. Givord, https://www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2014-1-page-1.htm#)

[11] Cette proximité est mesurée sur la base d'une distance kernel définie comme $K(x) = \frac{1}{\sqrt{2\pi}} e^{-\frac{1}{2}x^2}$

Modèle	Équilibrage
1	5 blocs X 49 variables, soit 245 croisements testés. Parmi ceux-ci, 5 ne sont pas équilibrés.
2	5 blocs X 51 variables, soit 255 croisements testés. Parmi ceux-ci, 1 n'est pas équilibré.
3	5 blocs X 49 variables, soit 245 croisements testés. Parmi ceux-ci, 6 ne sont pas équilibrés.

Note de lecture : dans le modèle 1, pour 245 croisements testés, seuls 5 présentent une différence de moyenne significative entre bénéficiaires et éligibles témoins.

Support commun :

Modèle 1

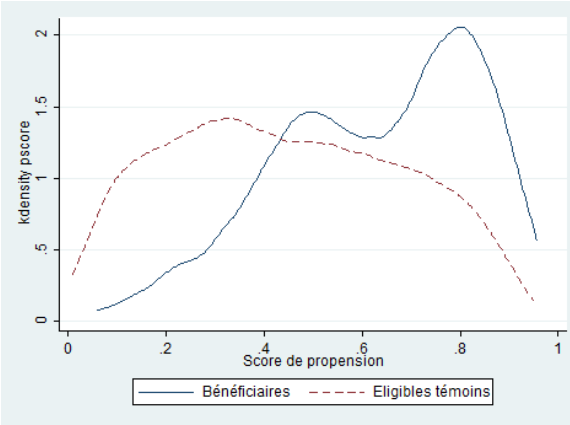

Modèle 2

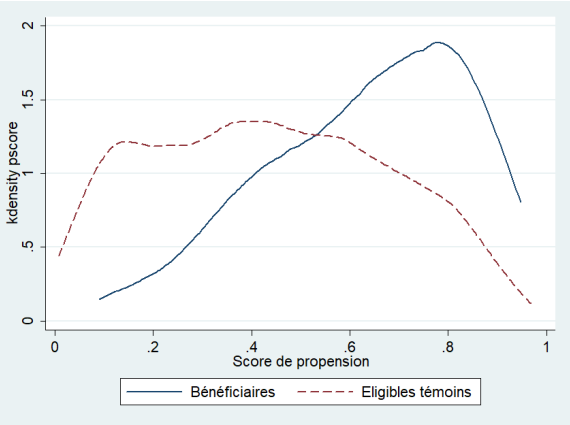

Modèle 3

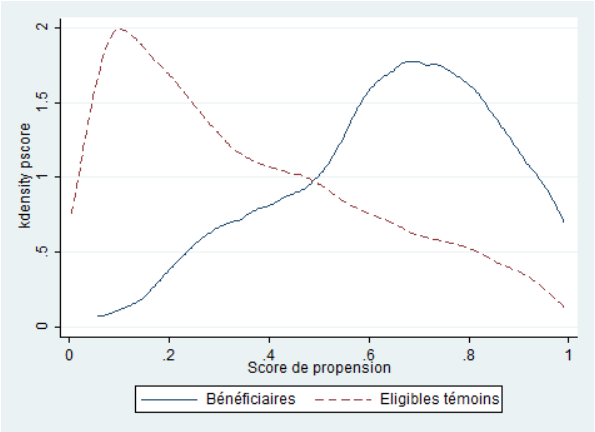

Équilibrage général (*cf.* annexe III pour plus de détails) :

Modèle	Variables pour lesquelles la différence de moyenne est significative à 10 % entre bénéficiaires et faux-jumeaux
1	0
2	0
3	0

Statistique de B :

Cette statistique permet de comparer le score de propension des bénéficiaires à celui des témoins synthétiques. Elle permet de vérifier que les individus appariés n'ont pas des scores de propension trop différents.

Modèle	Valeur de la statistique de B
1	0,2297
2	0,2482
3	0,4160

En conclusion, les tests effectués avant et après *matching* permettent de valider la stratégie évaluative, les tests présentent en effet des valeurs acceptables. La probabilité d'être bénéficiaire est, dans l'ensemble, bien estimée ; les supports ne sont pas disjoints et présentent un support commun exploitable ; les blocs sont relativement bien équilibrés. Surtout, les faux-jumeaux ressemblent bien aux bénéficiaires sur la base des variables utilisées dans le *matching* dans la mesure où aucune différence significative de moyennes n'existe entre bénéficiaires et faux-jumeaux (*cf.* annexe I pour le détail des différences pour chaque variable).

En l'absence d'expérimentation, la situation sur le marché du travail des bénéficiaires recrutés en 2019 aurait été plus dégradée que celles des salariés d'EBE présents à fin 2018. En effet, les nouveaux bénéficiaires (modèle 3) auraient eu moins de chances de retrouver un emploi sans l'expérimentation que les bénéficiaires les plus anciens (modèle 1) : 48,6 % des bénéficiaires récents auraient retrouvé un emploi sans l'expérimentation, contre 55,9 % pour les bénéficiaires les plus anciens (*cf.* tableau 8). Puisque la probabilité pour ces individus de retrouver un emploi en l'absence d'EBE serait plus faible que pour les bénéficiaires les plus anciens, cela souligne une difficulté plus grande pour ces individus de trouver un emploi « classique », ce qui peut s'expliquer par un éloignement plus important au marché du travail. Ces résultats confirment les observations monographiques en EBE, présentées dans le rapport intermédiaire, qui suggéraient que les salariés les plus anciens et donc les premiers recrutés étaient plus motivés et autonomes, voire arrivaient avec un projet d'activité plus ou moins avancé, alors que les générations postérieures de bénéficiaires étaient plus éloignées de l'emploi.

Tableau 8 – Situation d'emploi des bénéficiaires par rapport à leurs faux-jumeaux

	Modèle 1 **(en points)**	***Modèle 2*** **(en points)**	***Modèle 3*** **(en points)**
Écart de probabilités d'être en emploi	+44,1 [+40,6 ; +47,6]	+36,8 [+31,1 ; +42,4]	+51,4 [+44,4 ; +58,3]
Taux d'emploi estimé des bénéficiaires en absence d'EBE	+55,9 [+52,4 ; 59,4]	+63,2 [+57,6 ; +68,9]	+48,6 [+31,7 ; +55,6]
Probabilité d'être en CDI (parmi ceux et celles en emploi)	+63,9 [+59,8 ; +67,9]	+51,1 [+46,6; +57,5]	+58,7 [+47,2 ; +70,2]
Taux d'emploi estimé en CDI des bénéficiaires en absence d'EBE	+36,1 [+32,1 ; +40,2]	+48,9 [+42,5 ; +53,4]	+41,3 [+29,8 ; +52,8]

Note de lecture : par définition, 100 % des bénéficiaires sont en emploi. Ainsi, en l'absence d'EBE, il est estimé que 55,9 % des bénéficiaires du modèle 1 auraient trouvé un emploi. En l'absence d'EBE, il est estimé que 48,6 % d'entre eux auraient trouvé un emploi.
Champ : salariés des EBE et leurs faux-jumeaux des territoires témoins.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares, calculs des auteurs.

De plus, cet effet positif de l'expérimentation sur les trajectoires professionnelles des bénéficiaires tend à s'amplifier avec le temps. Ainsi, à fin 2019, 63,2 % des bénéficiaires les plus anciens auraient retrouvé un emploi s'ils n'avaient pas été embauchés en EBE (contre 55,9 % un an plus tôt). Cette idée se retrouve aussi pour l'emploi CDI : au troisième trimestre 2018, seuls 36,1 % des bénéficiaires auraient trouvé un emploi CDI en absence d'EBE ; à fin 2019/début 2020, cette proportion est de 48,9 %.

Par ailleurs, l'entrée en EBE semble avoir contribué à une amélioration de l'état de santé des bénéficiaires, notamment à un plus grand recours aux soins. Ces effets ne se manifestent toutefois qu'un an après l'entrée dans le dispositif (*cf.* tableau 9) :

- **Il n'y a pas ou très peu d'effets juste après avoir intégré une EBE**. Seuls le renoncement à consulter un dentiste pour les bénéficiaires du modèle *1* (-6,8) et le renoncement à consulter un psychiatre/psychologue pour les bénéficiaires du modèle *3* (-14,5) sont significatifs à 5 %.
- **Quand les bénéficiaires passent plus de temps dans une EBE, l'état de santé ou le recours aux soins semblent s'améliorer.** Ainsi, comme l'indiquent les résultats pour le modèle *2*, les bénéficiaires ont une probabilité plus grande que celle de leurs faux-jumeaux de juger leur état de santé satisfaisant (+9,0). Ils ont aussi une probabilité plus élevée que celle de leurs faux-jumeaux de ne pas renoncer à consulter, pour des raisons financières, un généraliste (+15,2), un ophtalmologue (+16,9) ou encore un dentiste (+8,3).
- **À fin 2019, les nouveaux bénéficiaires affichent une situation de santé plus dégradée** par rapport à leurs faux-jumeaux que les bénéficiaires les plus anciens qui ont passé bien plus de temps dans l'expérimentation. Par exemple, les bénéficiaires du modèle *2* ont une probabilité plus élevée de ne pas renoncer à consulter un dentiste que celle de leurs faux-jumeaux (+8,3) alors que les bénéficiaires du modèle *1* ont une probabilité inférieure (-6,8).

Tableau 9 – État de santé et recours aux soins des bénéficiaires par rapport à leurs faux-jumeaux

	Modèle 1 **(en points)**	***Modèle 2*** **(en points)**	***Modèle 3*** **(en points)**
Juger son état de santé satisfaisant	*n.t*	+9,0 [+0,3 ; +17,8]	*n.t*
Ne pas avoir renoncé pour des raisons financières à consulter un généraliste	*n.s*	+15,2 [+8,4 ; +22,1]	*n.s*
Ne pas avoir renoncé pour des raisons financières à consulter un ophtalmologue	*n.s*	+16,9 [+10,0 ; +23,8]	*n.s*
Ne pas avoir renoncé pour des raisons financières à consulter un dentiste	-6,8 [-12,7 ; -0,8]	+8,3 [+1,0 ; +15,7]	*n.s*
Ne pas avoir renoncé pour des raisons financières à consulter un psychiatre/psychologue	*n.s*	+15,0 [+8,0 ; +22,0]	-14,5 [-27,3; -1,7]
Ne pas avoir renoncé pour des raisons financières à consulter un autre type de médecin	*n.s*	+20,2 [+13,3 ; +27,1]	*n.s*

Note de lecture : les bénéficiaires du modèle 1 ont une probabilité inférieure de 6,8 points à celle de leurs faux-jumeaux de ne pas avoir renoncé à consulter un dentiste pour des raisons financières. Pour les bénéficiaires du modèle 2, cette probabilité est supérieure de 8,3 points à celle de leurs faux-jumeaux.
Note : « n.t » signifie « non testé » car la variable en question a été prise en compte dans le calcul du score de propension pour le matching, par conséquent il n'y a pas de différence significative de moyennes pour cette variable entre bénéficiaires et faux-jumeaux ; « n.s » signifie « non significatif à 5 % ».
Champ : salariés des EBE et leurs faux-jumeaux des territoires témoins.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares, calculs des auteurs.

Au-delà de l'état de santé, **ces conclusions se retrouvent également dans l'étude du bien-être** déclaré (*cf.* tableau 10). Comme pour l'état de santé et le recours aux soins, il semble y avoir peu ou pas d'effet de l'expérimentation à court terme ; à plus long terme, certains effets positifs se manifestent comme par exemple le fait de ne pas avoir de mal à se concentrer (+17,2 pour les bénéficiaires du *modèle 2*) ou encore le fait de ne pas avoir une mauvaise opinion de soi-même (+16,6 pour les bénéficiaires du *modèle 2*) ; les bénéficiaires nouvellement entrés en EBE apparaissent par ailleurs plus « fragiles » que leurs prédécesseurs, comme c'est par exemple le cas pour le fait de ne pas se triste (-6,9 pour les bénéficiaires du *modèle 1* contre +14,5 pour ceux du *modèle 2*).

Tableau 10 – État du bien-être déclaré par les bénéficiaires par rapport à leurs faux-jumeaux

	Modèle 1 **(en points)**	***Modèle 2*** **(en points)**	***Modèle 3*** **(en points)**
Ne pas avoir peu d'intérêt ou de plaisir à faire les choses	*n.s*	+8,2 [+0,8 ; +15,6]	-13,9 [-27,6; -0,3]
Ne pas être triste	-6,9 [-12,4 ; -1,4]	+14,5 [+7,5 ; +21,6]	*n.s*
Ne pas avoir de difficultés à s'endormir	*n.s*	+12,0 [+4,7 ; +19,4]	*n.s*
Ne pas se sentir fatigué	*n.s*	+15,7 [+8,4 ; +23,0]	*n.s*
Ne pas avoir peu d'appétit	*n.s*	+16,2 [+9,2 ; +23,1]	*n.s*
Ne pas avoir une mauvaise opinion de soi-même	*n.s*	+16,6 [+9,7 ; +23,6]	*n.s*
Ne pas avoir de mal à se concentrer	*n.s*	+17,2 [+10,6 ; +23,8]	*n.s*
Ne pas se sentir inutile aux autres	*n.s*	+15,9 [+9,0 ; +22,8]	-13,2 [-26,0; -0,3]

Note de lecture : les bénéficiaires du modèle 1 ont une probabilité inférieure de 6,9 points à celle de leurs faux-jumeaux de ne pas être triste. Pour les bénéficiaires du modèle 2, cette probabilité est supérieure de 14,5 points à celle de leurs faux-jumeaux.
Note : « n.t » signifie « non testé » car la variable en question a été prise en compte dans le calcul du score de propension pour le matching, par conséquent il n'y a pas de différence significative de moyennes pour cette variable entre bénéficiaires et faux-jumeaux ; « n.s » signifie « non significatif à 5 % ».
Champ : salariés des EBE et leurs faux-jumeaux des territoires témoins.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares, calculs des auteurs.

Qu'il s'agisse des entrants de la première vague (modèle 1) ou de ceux de la deuxième (modèle 3), le niveau de revenus des ménages bénéficiaires semble plus élevé que celui de leurs faux-jumeaux : quasi inexistant dans la tranche la plus basse, plus souvent autour du SMIC et même un peu plus souvent dans des tranches supérieures de revenus (*cf.* graphiques 3 et 4[12]).
Ainsi, seuls 2,9 % des bénéficiaires du modèle 1 déclarent toucher moins de 700 € par mois contre 17,9 % de leurs faux-jumeaux. Compte tenu du modèle économique des EBE, ils sont aussi plus nombreux à se situer aux alentours du SMIC (de 1 000 à 1 200 €, 34,5 % contre 12,6 %). De manière agrégée, 66,6 % des bénéficiaires du modèle 1 déclarent toucher entre 1 000 et 2 800 € (contre 49,4 % de leurs faux-jumeaux).
Ces chiffres sont relativement similaires pour les bénéficiaires du modèle 3 sauf pour ce qui est des tranches de revenu autour du SMIC, où l'écart est moins net : 16,0 % d'entre eux déclarent toucher entre 1 000 et 1 200 € contre 11,7 % de leurs faux-jumeaux. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les nouveaux bénéficiaires appartiennent plus souvent que les bénéficiaires les plus anciens à des ménages plus nombreux (*cf.* tableau 2).

[12] Puisque le modèle 2 porte sur des personnes ayant répondu aux 2 vagues d'interrogation, et puisque les questions traitant de revenus ne sont pas posées aux individus non considérés comme éligibles au moment de l'enquête, il n'a pas été possible de reproduire ces graphiques pour le modèle 2.

Graphique 3 – Proportion d'individus par tranche de revenus du ménage pour le modèle 1

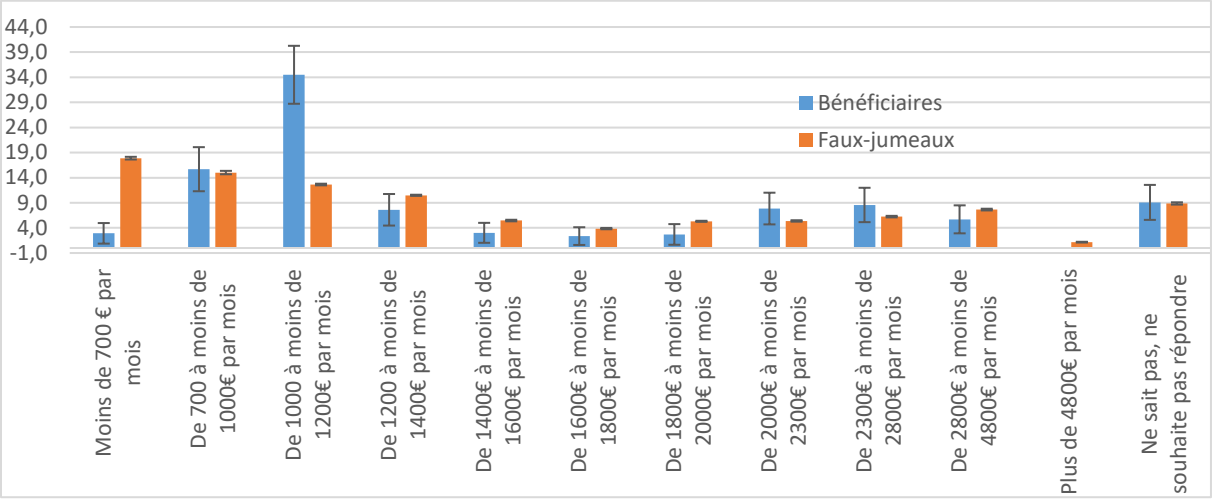

Note de lecture : les bénéficiaires du modèle 1 sont 2,9 % à déclarer toucher moins de 700 € par mois. Leurs faux-jumeaux sont quant à eux 17,9 % à déclarer la même chose.
Champ : salariés des EBE et leurs faux-jumeaux des territoires témoins.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares, calculs des auteurs.

Graphique 4 – Proportion d'individus par tranche de revenus du ménage pour le modèle 3

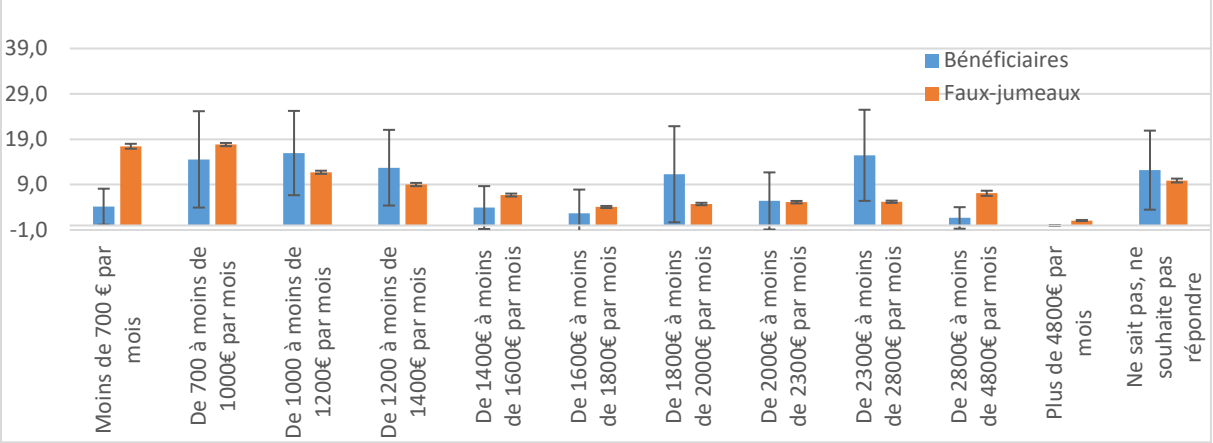

Note de lecture : les bénéficiaires du modèle 2 sont 2,5 % à déclarer toucher moins de 700 € par mois. Leurs faux-jumeaux sont quant à eux 14,7 % à déclarer la même chose.
Champ : salariés des EBE et leurs faux-jumeaux des territoires témoins.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares, calculs des auteurs.

L'expérimentation a également des effets positifs sur l'amélioration des conditions matérielles de vie des bénéficiaires (*cf.* tableau 11) : les dépenses de logement semblent ainsi plus facilement supportables (+8,8) pour les bénéficiaires du *modèle 2* et l'accès à un moyen de transport personnel ou le fait de détenir le permis de conduire apparaissent facilités (respectivement +20,5 et +20,7 pour les bénéficiaires du *modèle 2*). De manière surprenante, ce n'est cependant pas le cas pour l'opinion sur les revenus puisque les bénéficiaires du *modèle 2* ont une probabilité plus faible que celle de leurs faux-jumeaux de déclarer être à l'aise à propos de leurs revenus (-5,1 points). Ces derniers résultats semblent contradictoires avec les effets estimés de l'expérimentation sur les revenus des ménages des bénéficiaires, qui révèlent une amélioration de leur niveau de vie, se traduisant par une moindre concentration de ces ménages dans les tranches de revenus les plus basses. Toutefois, il est possible que les aspirations des bénéficiaires en termes de consommation et de conditions de vie aient été réévaluées à la hausse, en lien avec la reprise d'un emploi et la perception d'un salaire régulier, ce qui peut conduire à une appréciation plus critique du niveau de vie courant.

Tableau 11 – Opinion sur le logement, la mobilité, les pouvoirs publics ou les revenus déclarée par les bénéficiaires par rapport à leurs faux-jumeaux

	Modèle 1 **(en points)**	***Modèle 2*** **(en points)**	***Modèle 3*** **(en points)**
Les dépenses de logement représentent une charge supportable	*n.t*	+8,8 [+1,6 ; +16,0]	*n.t*
Avoir accès à un moyen de transport personnel	*n.t*	+20,5 [+14,3 ; +26,7]	*n.t*
Être détenteur du permis de conduire	*n.t*	+20,7 [+14,3 ; +27,1]	*n.t*
Estimer que les pouvoirs publics nationaux font ce qu'ils doivent pour les plus démunis	*n.s*	*n.s*	-9,4 [-15,7 ; -3,1]
N'avoir jamais ou très rarement été confronté à des difficultés importantes que les pouvoirs publics ou les médias ne voient pas vraiment	-5,6 [-11,0 ; -0,2]	*n.s*	*n.s*
Déclarer « Ça va » ou « Je suis à l'aise » au sujet de son revenu	*n.s*	-5,1 [-10,1; -0,2]	*n.s*

Note de lecture : les bénéficiaires du modèle 2 ont une probabilité inférieure de 5,1 points à celle de leurs faux-jumeaux de déclarer « ça va » ou « je suis à l'aise » à propos de leurs revenus par rapport à leurs faux-jumeaux.
Note : « n.t » signifie « non testé » car la variable en question a été prise en compte dans le calcul du score de propension pour le matching, par conséquent il n'y a pas de différence significative de moyennes pour cette variable entre bénéficiaires et faux-jumeaux ; « n.s » signifie « non significatif à 5 % ».
Champ : salariés des EBE et leurs faux-jumeaux des territoires témoins.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires », Dares, calculs des auteurs.

Des effets encore indétectables sur les dynamiques territoriales

Au-delà de l'effet sur les bénéficiaires de l'expérimentation eux-mêmes, l'expérimentation TCLD intègre, dans ses principes fondateurs, la notion d'utilité sociale sur les territoires. En effet, le modèle économique sur lequel elle s'appuie repose en partie sur l'activation du tissu économique local. Les différents effets indirects que l'expérimentation peut avoir sur les territoires et leurs habitants font donc également ici l'objet d'une évaluation.

La méthode mise en œuvre pour estimer l'impact de l'expérimentation sur les territoires pilotes est celle de *la différence en différence*. Il s'agit d'observer l'évolution de la situation des territoires pilotes dans le temps, en comparaison avec celle observée sur la même période dans les territoires témoins.
Cette méthode d'évaluation repose sur l'hypothèse qu'en absence de l'expérimentation, les territoires pilotes et les territoires témoins auraient connu des trajectoires similaires (hypothèse de « tendance commune »). S'il n'est pas possible de tester la validité statistique de cette hypothèse, celle-ci semble réaliste, les territoires témoins ayant été sélectionnés pour être similaires aux territoires pilotes avant le début de l'expérimentation. La validité de cette hypothèse fait l'objet de discussion ci-dessous.

L'évaluation exploite les deux vagues de l'enquête quantitative mais cette fois en effectuant l'analyse sur l'ensemble des habitants des territoires pilotes et témoins, qu'ils soient bénéficiaires, éligibles ou simples résidents sans lien direct avec l'expérimentation. Les vagues 1 et 2 représentent respectivement « l'avant » et « l'après » pour la comparaison[13].

Les résultats principaux présentés dans le tableau 12 ont été produits à partir des réponses des résidents, à l'exclusion des éligibles et des bénéficiaires[14]. Afin d'étudier l'effet de la présence d'une EBE sur les territoires, il a été choisi de considérer 26 variables d'intérêts différentes. Ces variables traitent principalement de :

- La situation professionnelle des résidents
- La perception qu'ont les résidents de certains acteurs publics : responsables politiques locaux, associations, police, médias…
- Les problèmes rencontrés par le territoire : manque d'infrastructures, problèmes de chômage…

Pour 25 des 26 variables étudiées, la présence d'une EBE ne semble pas modifier la situation ou le ressenti des résidents des territoires pilotes[15].

[13] Pour rappel, la vague 1 a eu lieu au T3 2018 et la vague 2 a eu lieu sur la période T4 2019 – T1 2020 (avant le confinement).
[14] Il s'agit ici du modèle central, l'inclusion des éligibles et bénéficiaires fait cependant partie des tests de robustesse présentés par la suite.
[15] La seule variable qui ressort significativement porte sur le manque de services de garde d'enfant dont le manque serait croissant au fur et à mesure que l'expérimentation se déploie, relativement aux territoires témoins.

Tableau 12 : Impact de l'expérimentation sur les résidents des territoires

	Coefficients	Effectifs de répondants
Situation professionnelle (réf. sans emploi) En emploi	0,005	29 195
À confiance dans les responsables politiques locaux (réf. non)	0,017	26 851
À confiance dans les hommes et femmes politiques (réf. non)	0,001	27 352
À confiance dans les associations (réf. non)	-0,017	26 792
À confiance dans la police (réf. non)	0,004	27 779
À confiance dans les médias (réf. non)	-0,001	27 242
Importance de la politique et de la vie publique de 1 à 10 (réf. Moins de 6) 6 ou plus	0,041	26 577
Le territoire souffre de problèmes de réputation (réf. non)	-0,009	27 729
Le territoire souffre de problèmes de chômage (réf. non)	-0,024	23 716
Le territoire souffre de problèmes de pauvreté (réf. non)	0,007	25 757
Le territoire souffre de problèmes de délinquance (réf. non)	-0,016	27 805
Le territoire souffre de problèmes de dégradation de l'environnement (réf. non)	-0,004	27 340
Le territoire souffre d'un manque d'animation (réf. non)	0,013	28 472
Voit assez de monde au quotidien (réf. non)	-0,001	28 088
Ses problèmes sont reconnus par les pouvoirs publics et les médias (réf. oui) Non	-0,032	26 269
Le territoire manque de lieux de rencontre (réf.non)	0,009	26 619
Le territoire manque de commerces (réf. non)	0,004	28 406
Le territoire manque d'établissements scolaires (réf. non)	0,001	27 534
Le territoire manque de services de transport (réf. non)	-0,004	27 895
Le territoire manque de services de garde d'enfants (réf. non)	0,059**	22 875
Le territoire manque de services médicaux (réf.non)	-0,035	28 017
Le territoire manque d'équipements sportifs (réf. non)	0,002	27 462
Le territoire manque d'activités pour les enfants (réf. non)	0,003	25 444
Le territoire manque de places de stationnement (réf. non)	-0,016	27 895
Le territoire manque d'espaces verts (réf. non)	0,019	28 117
Le territoire manque de lieux culturels (réf. non)	-0,000	27 497

Champ : Ensemble des résidents des territoires pilotes et témoins.
Source : enquête « Qualité de vie dans les territoires » - Dares.
Note : L'effectif des répondants varie pour chaque question. Coefficients significatifs au seuil de 10 % (*), 5% (**), 1% (***). Les coefficients sont issus de régressions linéaires dont les variables de contrôle sont le territoire, âge, sexe, niveau de diplôme, taille de ménage, type de logement.
Note de lecture : Suite à l'expérimentation, les résidents des territoires pilotes ne déclarent pas plus souvent que ceux des territoires témoins occuper un emploi.

Plusieurs variantes sont ensuite estimées autour de ce modèle principal pour tester la robustesse des résultats obtenus. L'analyse est ainsi également :
- Produite sur l'ensemble des habitants des territoires interrogés, y compris éligibles et bénéficiaires ;
- Décomposée selon que les habitants déclarent ou non connaître l'expérimentation ;
- Décomposée selon que les territoires pilotes soient urbains ou ruraux.

Les résultats de ces différentes spécifications sont disponibles en annexe IV et **ne font pas davantage apparaître d'effets de l'expérimentation sur la situation des habitants des territoires pilotes.**

L'absence de résultat significatif au niveau de l'analyse territoriale ne signifie cependant pas que les dynamiques locales n'ont pas été impactées par l'ouverture des EBE. Plusieurs facteurs d'ordre méthodologique ou temporel peuvent venir perturber l'observation de potentiels effets.

Une analyse en différences de différences rigoureuse s'appuie sur une étude des évènements en deux temps, avant le lancement d'une expérimentation (T0) puis après le début de l'expérimentation (T1). Cela permet une analyse de l'évolution de la situation à partir d'un point de départ commun. Or, la première vague de l'enquête quantitative qui sert, dans ce rapport, de point référence amont à l'expérimentation, a eu lieu au premier semestre 2018, soit plus d'un an après l'ouverture des premières EBE. Si les territoires se ressemblaient au moment de leur appariement, il n'est pas acquis qu'ils étaient engagés sur la même trajectoire lors de la première vague d'enquête. Plus généralement, on peut se poser la question de la définition de cette période précédant le lancement de l'expérimentation dans le cadre d'ETCLD. En effet, pour intégrer ce dispositif, les territoires doivent être considérés comme « mûrs ». Cela signifie que le travail de diagnostic doit déjà avoir été réalisé et que les acteurs locaux doivent avoir été impliqués dans la démarche avant même l'ouverture de la première EBE.

Par ailleurs, la dynamisation du tissu économique et social résultant de l'ouverture des EBE a pu se traduire par une grande variété d'effets sur le territoire et ses habitants impossible à explorer dans son exhaustivité. De par sa construction, l'enquête quantitative ne permet pas l'exploitation de données sur le bien-être au sein du territoire par exemple[16].

La temporalité des vagues peut également expliquer l'absence de résultats. Les deux vagues sont séparées d'un peu plus d'un an (*cf.* Encadré 1) et il est donc légitime de douter de la capacité des territoires de connaître des transformations profondes et perceptibles par les personnes interrogées sur un intervalle de temps si bref. Les dynamiques territoriales et la prise de conscience de ces changements tendent à être difficilement observables sur le court-terme.

[16] Des questions sur le bien-être ont été posées aux bénéficiaires et aux éligibles mais n'ont pas été posées aux résidents afin de garantir un taux de réponse au questionnaire plus important.

Enfin, les territoires pilotes sont, à l'origine, différents les uns des autres et sont marqués par des dynamiques et problématiques diverses, si bien que les effets de l'expérimentation pourraient être concentrés sur des thématiques spécifiques à chaque territoire et invisibles à l'échelle de l'ensemble des territoires pilotes regroupés. Certains territoires comme Pipriac St Ganton et Mauléon connaissaient des taux de chômage inférieurs à la moyenne nationale tandis que ceux d'autres territoires comme Thiers et Lille dépassaient la moyenne nationale[17]. Pour le premier groupe, l'expérimentation peut répondre à l'éloignement à l'emploi particulièrement important des chômeurs de longue durée malgré les conditions favorables en moyenne sur le marché du travail. Pour le deuxième, les problèmes de mobilité ou l'absence de bassins d'emplois dynamiques, plus classiques, peuvent avoir motivé le projet d'intégrer l'expérimentation.

Une autre limite porte sur la taille des EBE par rapport aux territoires sur lesquels elles opèrent. En effet, si certaines EBE comme celle de Mauléon ou de Jouques représentent des poids conséquents dans l'économie locale (respectivement 90 et 53 salariés), l'EBE 13 Avenir située dans le treizième arrondissement de Paris ne semble pas, avec ses vingt ETP (à fin 2018) en mesure d'affecter significativement son environnement. Scinder l'analyse par territoire n'est cependant pas possible compte tenu de la faiblesse des effectifs concernés à chaque fois.

[17] Rapport intermédiaire : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/experimentation_territoires_zero_chomeur_de_longue_duree__rapport_interimaire.pdf

Annexe I : Choix des territoires témoins – graphiques supplémentaires

Au niveau communal

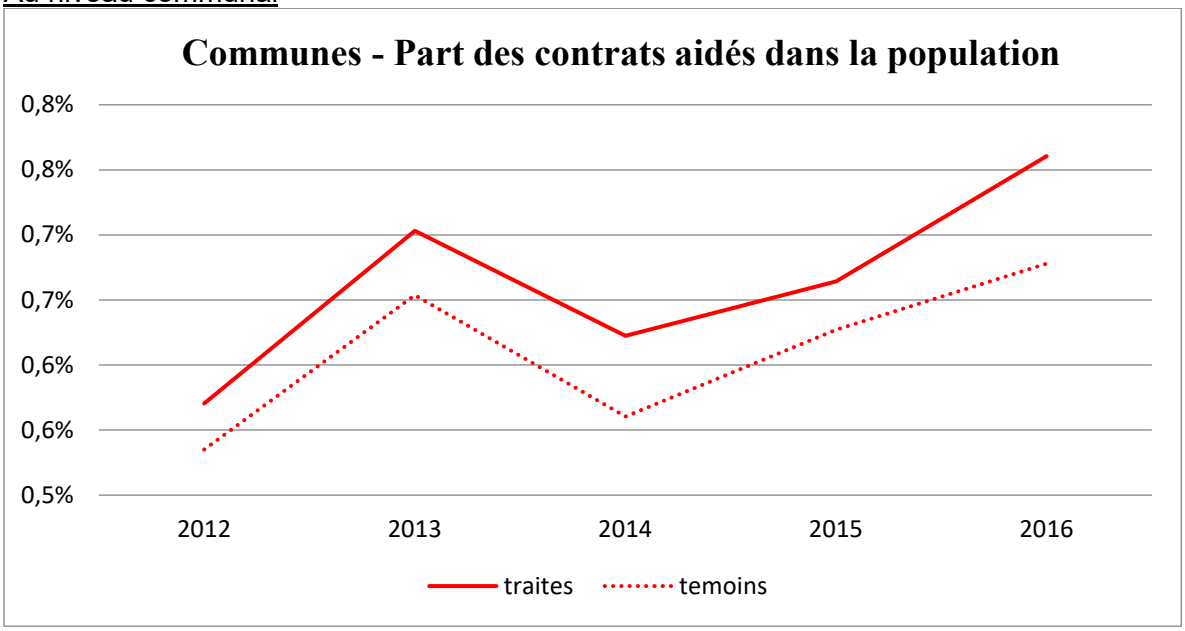

Au niveau IRIS

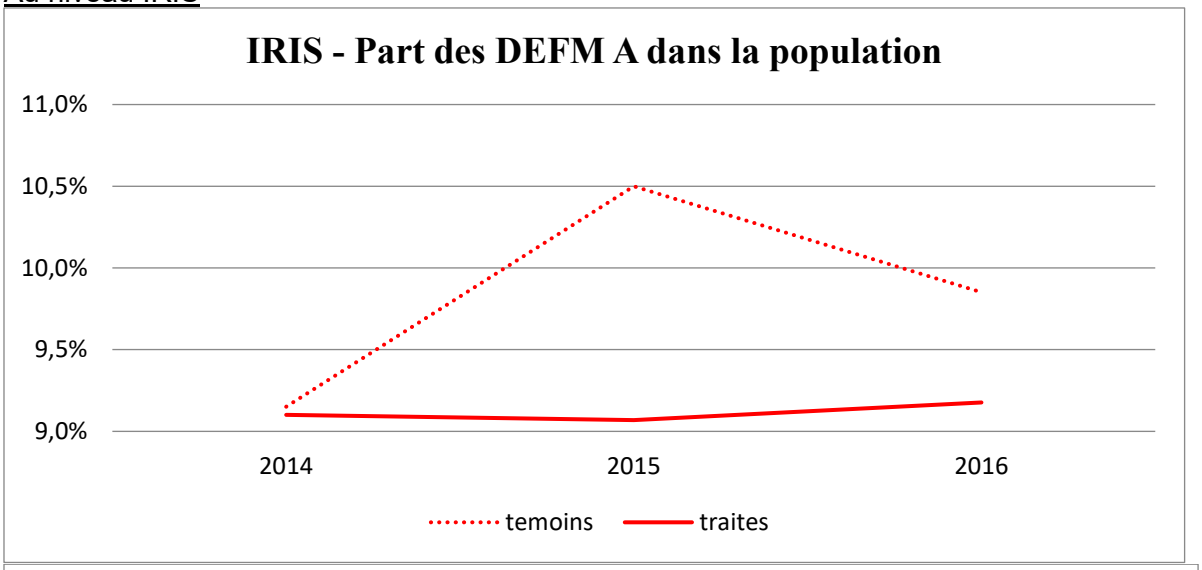

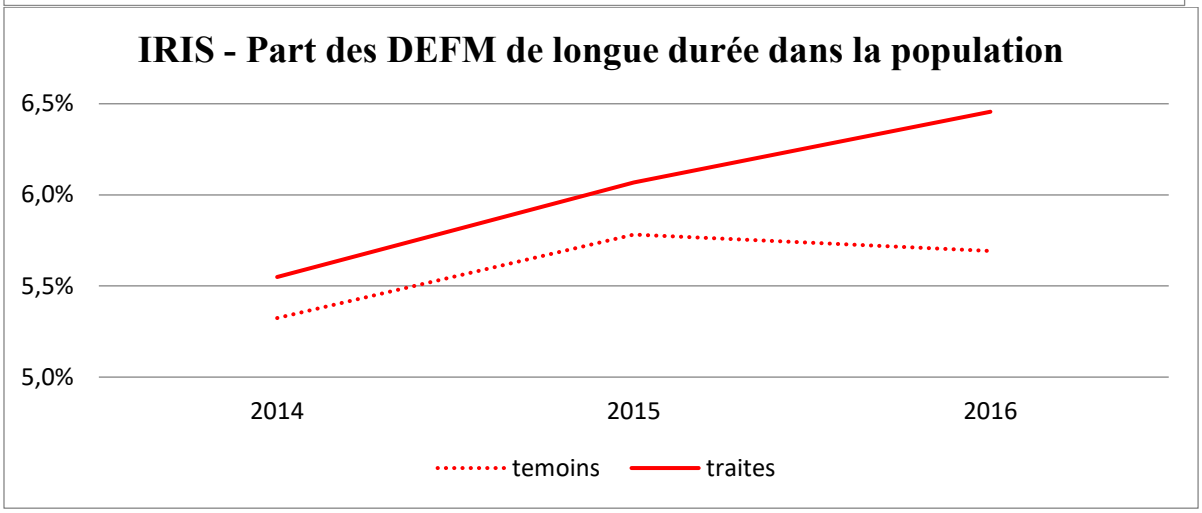

Au niveau QP

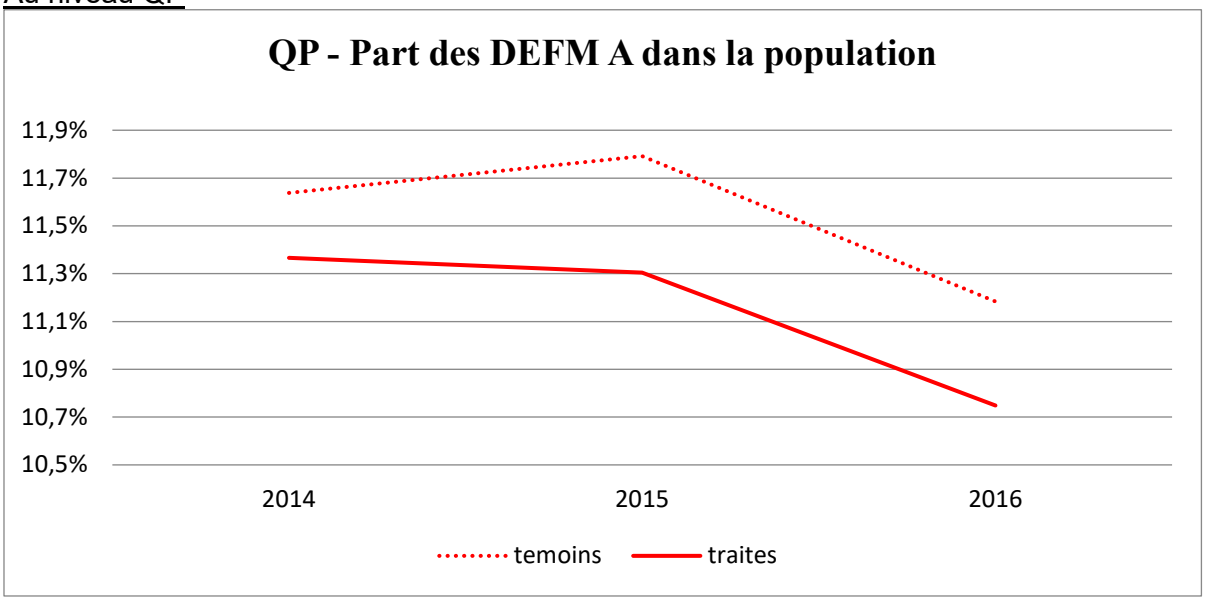
QP - Part des DEFM A dans la population
11,9%
11,7%
11,5%
11,3%
11,1%
10,9%
10,7%
10,5%
2014
2015
2016
temoins
traites

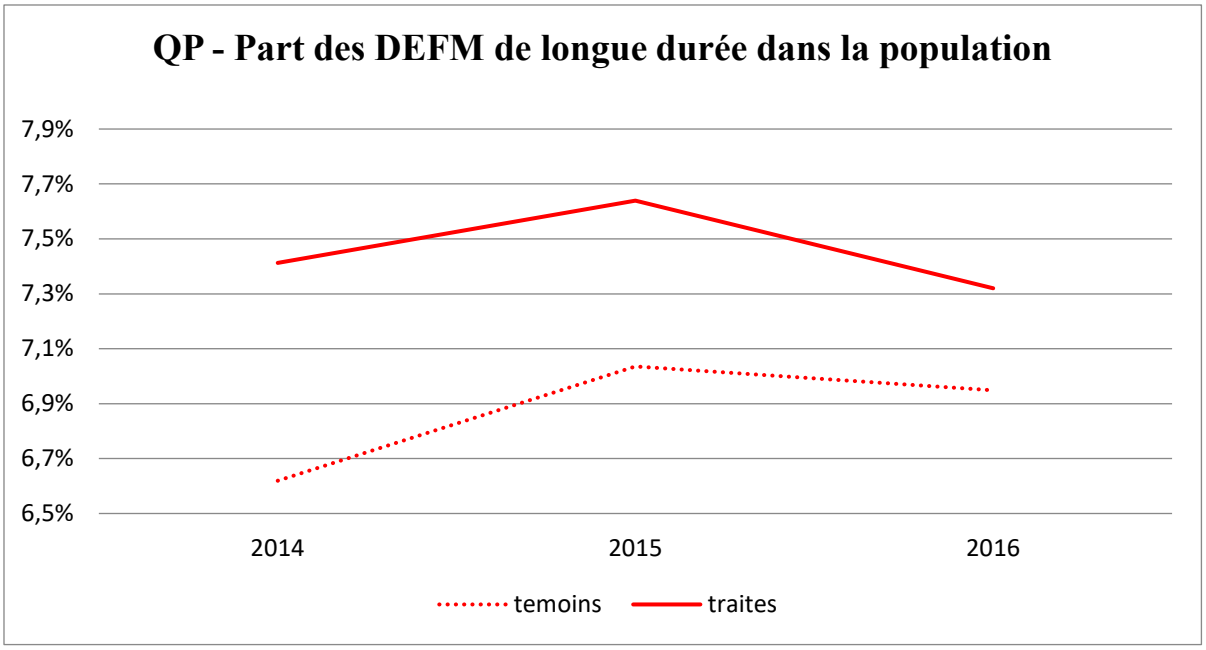
QP - Part des DEFM de longue durée dans la population
7,9%
7,7%
7,5%
7,3%
7,1%
6,9%
6,7%
6,5%
2014
2015
2016
temoins
traites

Annexe II – Équilibrage des variables des différents matchings

Modèle 1

Variable	P-value
age_femme1	0,442
age_femme2	0,714
age_femme4	0,849
age_femme5	0,82
age_homme1	0,543
age_homme2	0,566
age_homme3	0,941
age_homme4	0,413
age_homme5	0,977
appart	0,713
colombelles	0,99
colombey_et_sud_toulois	0,937
dep_log_lourd	0,811
dep_log_neg	0,646
dep_log_nsp	0,555
dep_log_ok	0,949
dip_femme2	0,912
dip_femme3	0,868
dip_femme4	0,901
dip_femme5	0,822
dip_femme6	0,543
dip_femme7	0,536
dip_homme1	0,957
dip_homme2	0,863
dip_homme3	0,872
dip_homme4	0,66
dip_homme5	0,898
dip_homme6	0,582
dip_homme7	0,669
foyer_2	0,888
foyer_3	0,44
foyer_4_plus	0,647
jouques	0,282
lille	0,454
log_autre	0,774
mauleon	0,222
moins_50_handicap_nsp	0,994
moins_50_handicap_nspr	0,988
moins_50_handicap_oui	0,225
paris_13	0,618
permis_non_urbain	0,455
permis_oui_rural	0,191
permis_oui_urbain	0,935
pipriac_st_ganton	0,864
plus_50_handicap_non	0,865
plus_50_handicap_nsp	0,832
plus_50_handicap_nspr	0,985
plus_50_handicap_oui	0,461

premery	0,152
sante_nsp	0,768
sante_nspr	0,775
sante_satisf	0,716
sante_tres_satisf	0,482
thiers	0,247
transp_oui	0,143

Modèle 2

Variable	P-value
v1_age_femme1	0,602
v1_age_femme2	0,462
v1_age_femme4	0,866
v1_age_homme1	0,438
v1_age_homme2	0,43
v1_age_homme3	0,909
v1_age_homme4	0,593
v1_age_homme5	
v1_appart	0,518
v1_colombelles	0,705
v1_colombey_et_sud_toulois	0,82
v1_dep_log_lourd	0,928
v1_dep_log_neg	0,601
v1_dep_log_nsp	0,44
v1_dep_log_ok	0,877
v1_dip_femme2	0,616
v1_dip_femme3	0,901
v1_dip_femme4	0,671
v1_dip_femme5	0,61
v1_dip_femme6	0,604
v1_dip_femme7	0,755
v1_dip_homme1	0,927
v1_dip_homme2	0,737
v1_dip_homme3	0,942
v1_dip_homme4	0,944
v1_dip_homme5	0,625
v1_dip_homme6	0,427
v1_dip_homme7	0,663
v1_foyer_2	0,819
v1_foyer_3	0,706
v1_foyer_4_plus	0,776
v1_jouques	0,378
v1_lille	0,61
v1_log_autre	0,878
v1_mauleon	0,403
v1_moins_50_handicap_nsp	0,692
v1_moins_50_handicap_nspr	0,843
v1_moins_50_handicap_oui	0,391
v1_paris_13	0,784
v1_permis_non_urbain	0,494
v1_permis_oui_rural	0,417

v1_permis_oui_urbain	0,986
v1_pipriac_st_ganton	0,689
v1_plus_50_handicap_non	0,922
v1_plus_50_handicap_nsp	0,868
v1_plus_50_handicap_nspr	0,709
v1_plus_50_handicap_oui	0,409
v1_premery	0,335
v1_sante_nsp	0,791
v1_sante_nspr	0,751
v1_sante_satisf	0,641
v1_sante_tres_satisf	0,788
v1_thiers	0,423
v1_transp_oui	0,196

Modèle 3

Variable	P-value
age_femme1	0,313
age_femme2	0,634
age_femme4	0,763
age_homme1	0,691
age_homme2	0,899
age_homme3	0,123
age_homme4	0,675
appart	0,918
colombelles	0,539
colombey_et_sud_toulois	0,277
dep_log_lourd	0,896
dep_log_neg	0,62
dep_log_nsp	0,777
dep_log_ok	0,814
dip_femme2	0,492
dip_femme3	0,791
dip_femme4	0,588
dip_femme5	0,362
dip_femme6	0,795
dip_femme7	0,944
dip_homme1	0,115
dip_homme2	0,666
dip_homme3	0,692
dip_homme4	0,979
dip_homme5	0,683
dip_homme7	0,706
foyer_2	0,557
foyer_3	0,839
foyer_4_plus	0,912
jouques	0,256
lille	0,46
log_autre	0,891
mauleon	0,18
moins_50_handicap_nsp	0,817
moins_50_handicap_nspr	0,709

moins_50_handicap_oui	0,229
paris_13	0,251
permis_non_urbain	0,537
permis_oui_rural	0,962
permis_oui_urbain	0,717
pipriac_st_ganton	0,753
plus_50_handicap_non	0,782
plus_50_handicap_nspr	0,655
plus_50_handicap_oui	0,389
premery	0,607
sante_nsp	0,902
sante_nspr	0,652
sante_satisf	0,661
sante_tres_satisf	0,504
thiers	0,374
transp_oui	0,699

Annexe III : Questions et modalités choisies dans le cadre de l'analyse des *matchings*

Intitulé de la question	Modalités de réponse	Valeur d'intérêt étudiée	Valeur de référence
Quelle est votre situation actuelle ?	- « Exerce un emploi » - « Étudiant qui travaille » - « Chômeur (ayant déjà travaillé) » - « Chômeur à la recherche du 1er emploi » - « Reste au foyer sans chercher d'emploi » - « Aide un membre de sa famille sans rémunération » - « Retraité, retiré des affaires » - « Invalide ou malade de longue durée » - « Étudiant ou élève, sans activité professionnelle » - « Congé parental »	« Exerce un emploi »	Toutes les autres modalités
Les dépenses de logement représentent-elles pour votre budget personnel (ou celui de votre foyer)…?	- « Une charge négligeable » - « Une charge que vous pouvez supporter sans difficulté » - « Une lourde charge » - « Une charge à laquelle vous ne pouvez faire face » - « Ne sait pas »	« Une charge négligeable » ou « Une charge que vous pouvez supporter sans difficulté »	« Une lourde charge » ou « Une très lourde charge » ou « Ne sait pas »
Avez-vous accès à un moyen de transport personnel (voiture, scooter, vélo, etc.)?	- « Oui » - « Non »	« Oui »	« Non »
Avez-vous le permis de conduire ?	- « Oui » - « Non »	« Oui »	« Non »

Estimez-vous que les pouvoirs publics nationaux font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis ?	- « Font trop » - « Font ce qu'ils doivent » - « Ne font pas assez » - « Ne sait pas » - « Ne souhaite pas répondre »	« Font ce qu'ils doivent »	Toutes les autres modalités
Avez-vous le sentiment d'être confronté(e) personnellement à des difficultés importantes que les pouvoirs publics ou les médias ne voient pas vraiment ?	- « Très souvent » - « Assez souvent » - « Rarement » - « Jamais » - « Ne sait pas »	« Rarement » ou « Jamais »	« Très souvent », « Assez souvent » ou « Ne sait pas »
Votre revenu vous suffit-il ?	- « Je suis à l'aise » - « Ça va » - « C'est juste, il faut faire attention » - « J'y arrive difficilement » - « Je ne peux pas y arriver sans contracter de dettes » - « Ne souhaite pas répondre »	« Je suis à l'aise » ou « Ça va »	« C'est juste, il faut faire attention », « J'y arrive difficilement », « Je ne peux pas y arriver sans contracter de dettes » ou « Ne souhaite pas répondre »
Avez-vous renoncé à des soins médicaux pour des raisons financières au cours des douze derniers mois ?	- « Oui » - « Non » - « Ne sait pas » - « Ne souhaite pas répondre »	« Non »	« Oui », « Ne sait pas » ou « Ne souhaite pas répondre
Au cours des 2 dernières semaines, à quelle fréquence avez-vous été gêné(e) par les problèmes [de bien-être] suivants ?	- « Jamais » - « Plusieurs jours » - « Plus de la moitié des jours » - « Presque tous les jours » - « Ne souhaite pas répondre »	« Jamais » ou « Plusieurs jours »	« Plus de la moitié des jours », « Presque tous les jours » ou « Ne souhaite pas répondre »

Annexe IV : Résultats des tests de robustesse pour l'analyse des effets territoire

Impact de l'expérimentation sur l'ensemble des habitants (éligibles et bénéficiaires inclus) des territoires pilotes

Question	Coefficients	Effectifs de répondants
Situation professionnelle (réf. sans emploi) En emploi	0,010	48 545
À confiance dans les responsables politiques locaux (réf. non)	0,022	43 315
À confiance dans les hommes et femmes politiques (réf. non)	0,004	44 447
À confiance dans les associations (réf. non)	-0,009	43 629
À confiance dans la police (réf. non)	0,006	45 348
À confiance dans les médias (réf. non)	0,005	44 438
Importance de la politique et de la vie publique de 1 à 10 (réf. Moins de 6) 6 ou plus	0,031	43 294
Le territoire souffre de problèmes de réputation (réf. non)	-0,007	45 806
Le territoire souffre de problèmes de chômage (réf. non)	-0,029	39 778
Le territoire souffre de problèmes de pauvreté (réf. non)	0,003	42 790
Le territoire souffre de problèmes de délinquance (réf. non)	-0,021	45 772
Le territoire souffre de problèmes de dégradation de l'environnement (réf. non)	0,007	47 040
Le territoire souffre d'un manque d'animation (réf. non)	-0,006	44 970
Voit assez de monde au quotidien (réf. non)	0,004	46 138
Ses problèmes sont reconnus par les pouvoirs publics et les médias (réf. oui) Non	-0,029	42 625
Le territoire manque de lieux de rencontre (réf.non)	0,003	43 817
Le territoire manque de commerces (réf. non)	0,004	46 936
Le territoire manque d'établissements scolaires (réf. non)	0,003	45 576
Le territoire manque de services de transport (réf. non)	-0,000	46 362
Le territoire manque de services de garde d'enfants (réf. non)	0,053**	38 158
Le territoire manque de services médicaux (réf.non)	-0,024	46 110
Le territoire manque d'équipements sportifs (réf. non)	0,002	45 417
Le territoire manque d'activités pour les enfants (réf. non)	-0,003	42 326
Le territoire manque de places de stationnement (réf. non)	-0,006	46 124
Le territoire manque d'espaces verts (réf. non)	0,015	46 568
Le territoire manque de lieux culturels (réf. non)	-0,002	45 448

Impact de l'expérimentation sur les résidents (hors éligibles et bénéficiaires) des territoires pilotes en distinguant ceux qui sont familiers de l'expérimentation des autres.

Question	Coefficients		Effectifs de répondants
	Connaît l'expérimentation	Groupe témoin	
Situation professionnelle (réf. sans emploi) En emploi	-0,005	-0,008	29 195
À confiance dans les responsables politiques locaux (réf. non)	0,027	0,001	26 851

À confiance dans les hommes et femmes politiques (réf. non)	0,017	0,009	27 352
À confiance dans les associations (réf. non)	-0,028	0,002	26 792
À confiance dans la police (réf. non)	0,008	0,000	27 779
À confiance dans les médias (réf. non)	-0,018	-0,009	27 242
Importance de la politique et de la vie publique de 1 à 10 (réf. Moins de 6) 6 ou plus	0,049	-0,000	26 577
Le territoire souffre de problèmes de réputation (réf. non)	0,002	0,011	27 729
Le territoire souffre de problèmes de chômage (réf. non)	-0,046**	-0,001	23 716
Le territoire souffre de problèmes de pauvreté (réf. non)	-0,026	-0,020	25 757
Le territoire souffre de problèmes de délinquance (réf. non)	-0,006	0,015	27 805
Le territoire souffre de problèmes de dégradation de l'environnement (réf. non)	0,012	-0,003	27 340
Le territoire souffre d'un manque d'animation (réf.non)	-0,005	0,009	28 472
Voit assez de monde au quotidien (réf. non)	-0,034	0,008	28 088
Ses problèmes sont reconnus par les pouvoirs publics et les médias (réf. oui) Non	-0,001	0,032	26 269
Le territoire manque de lieux de rencontre (réf.non)	-0,008	-0,012	26 619
Le territoire manque de commerces (réf. non)	-0,030	-0,019	28 406
Le territoire manque d'établissements scolaires (réf. non)	0,005	0,001	27 534
Le territoire manque de services de transport (réf. non)	0,011	0,012	27 895
Le territoire manque de services de garde d'enfants (réf. non)	-0,001	-0,059**	22 875
Le territoire manque de services médicaux (réf.non)	-0,034	0,018	28 017
Le territoire manque d'équipements sportifs (réf. non)	-0,021	-0,013	27 462
Le territoire manque d'activités pour les enfants (réf. non)	-0,004	-0,004	25 444
Le territoire manque de places de stationnement (réf. non)	-0,024	0,002	27 895
Le territoire manque d'espaces verts (réf. non)	-0,050**	-0,049**	28 117
Le territoire manque de lieux culturels (réf. non)	-0,007	-0,003	27 497

Impact de l'expérimentation sur les habitants (éligibles et bénéficiaires inclus) des territoires pilotes en distinguant ceux qui sont familiers de l'expérimentation des autres.

Question	Coefficients		Effectifs de répondants
	Connaît l'expérimentation	Groupe témoin	
Situation professionnelle (réf. sans emploi) En emploi	-0,006	-0,005	48 545
À confiance dans les responsables politiques locaux (réf. non)	0,027	-0,003	43 315

À confiance dans les hommes et femmes politiques (réf. non)	0,018	0,046*	44 447
À confiance dans les associations (réf. non)	-0,028	0,000	43 629
À confiance dans la police (réf. non)	0,008	-0,006	45 348
À confiance dans les médias (réf. non)	-0,017	-0,010	44 438
Importance de la politique et de la vie publique de 1 à 10 (réf. Moins de 6) 6 ou plus	0,050	-0,004	43 294
Le territoire souffre de problèmes de réputation (réf. non)	0,002	0,008	45 806
Le territoire souffre de problèmes de chômage (réf. non)	-0,046**	0,008	39 778
Le territoire souffre de problèmes de pauvreté (réf. non)	-0,026	-0,014	42 790
Le territoire souffre de problèmes de délinquance (réf. non)	-0,007	0,025	45 772
Le territoire souffre de problèmes de dégradation de l'environnement (réf. non)	0,013	-0,004	47 040
Le territoire souffre d'un manque d'animation (réf.non)	0,004	0,012	44 970
Voit assez de monde au quotidien (réf. non)	0,012	0,010	46 138
Ses problèmes sont reconnus par les pouvoirs publics et les médias (réf. oui) Non	-0,002	0,031	42 625
Le territoire manque de lieux de rencontre (réf.non)	-0,009	-0,013	43 817
Le territoire manque de commerces (réf. non)	-0,030	-0,023	46 936
Le territoire manque d'établissements scolaires (réf. non)	0,005	-0,000	45 576
Le territoire manque de services de transport (réf. non)	0,009	0,004	46 362
Le territoire manque de services de garde d'enfants (réf. non)	-0,001	-0,050**	38 158
Le territoire manque de services médicaux (réf.non)	-0,034*	0,011	46 110
Le territoire manque d'équipements sportifs (réf. non)	-0,021	-0,010	45 417
Le territoire manque d'activités pour les enfants (réf. non)	-0,005	-0,001	42 326
Le territoire manque de places de stationnement (réf. non)	-0,023	-0,005	46 124
Le territoire manque d'espaces verts (réf. non)	-0,050**	-0,048**	46 568
Le territoire manque de lieux culturels (réf. non)	-0,007	-0,007	45 448

Impact de l'expérimentation sur les résidents (hors éligibles et bénéficiaires) des territoires pilotes urbains.

Question	Coefficients	Effectifs de répondants
Situation professionnelle (réf. sans emploi) En emploi	0,033	29 195
À confiance dans les responsables politiques locaux (réf. non)	-0,093*	26 851
À confiance dans les hommes et femmes politiques (réf. non)	-0,054	27 352
À confiance dans les associations (réf. non)	0,037	26 792
À confiance dans la police (réf. non)	-0,042	27 779
À confiance dans les médias (réf. non)	-0,027	27 242
Importance de la politique et de la vie publique de 1 à 10 (réf. Moins de 6) 6 ou plus	-0,303	26 577
Le territoire souffre de problèmes de réputation (réf. non)	-0,003	27 729
Le territoire souffre de problèmes de chômage (réf. non)	0,012	23 716
Le territoire souffre de problèmes de pauvreté (réf. non)	0,015	25 757
Le territoire souffre de problèmes de délinquance (réf. non)	-0,029	27 805
Le territoire souffre de problèmes de dégradation de l'environnement (réf. non)	-0,046	27 340
Le territoire souffre d'un manque d'animation (réf.non)	0,027	28 472
Voit assez de monde au quotidien (réf. non)	0,025	28 088
Ses problèmes sont reconnus par les pouvoirs publics et les médias (réf. oui) Non	0,054	26 269
Le territoire manque de lieux de rencontre (réf.non)	0,076*	26 619
Le territoire manque de commerces (réf. non)	0,084**	28 406
Le territoire manque d'établissements scolaires (réf. non)	0,004	27 534
Le territoire manque de services de transport (réf. non)	0,029	27 895
Le territoire manque de services de garde d'enfants (réf. non)	0,043	22 875
Le territoire manque de services médicaux (réf.non)	0,045	28 017
Le territoire manque d'équipements sportifs (réf. non)	-0,024	27 462
Le territoire manque d'activités pour les enfants (réf. non)	0,030	25 444
Le territoire manque de places de stationnement (réf. non)	0,060	27 895
Le territoire manque d'espaces verts (réf. non)	-0,003	28 117
Le territoire manque de lieux culturels (réf. non)	0,044	27 497

Impact de l'expérimentation sur les habitants (éligibles et bénéficiaires inclus) des territoires pilotes urbains

Question	Coefficients	Effectifs de répondants
Situation professionnelle (réf. sans emploi) En emploi	0,039	48 545
À confiance dans les responsables politiques locaux (réf. non)	-0,081	43 315
À confiance dans les hommes et femmes politiques (réf. non)	-0,057	44 447
À confiance dans les associations (réf. non)	0,032	43 629
À confiance dans la police (réf. non)	-0,037	45 348
À confiance dans les médias (réf. non)	-0,026	44 438

Importance de la politique et de la vie publique de 1 à 10 (réf. Moins de 6) 6 ou plus	-0,245	43 294
Le territoire souffre de problèmes de réputation (réf. non)	-0,001	45 806
Le territoire souffre de problèmes de chômage (réf. non)	0,009	39 778
Le territoire souffre de problèmes de pauvreté (réf. non)	0,014	42 790
Le territoire souffre de problèmes de délinquance (réf. non)	-0,036	45 772
Le territoire souffre de problèmes de dégradation de l'environnement (réf. non)	-0,038	47 040
Le territoire souffre d'un manque d'animation (réf.non)	0,028	44 970
Voit assez de monde au quotidien (réf. non)	0,018	46 138
Ses problèmes sont reconnus par les pouvoirs publics et les médias (réf. oui) Non	0,063	42 625
Le territoire manque de lieux de rencontre (réf.non)	0,050	43 817
Le territoire manque de commerces (réf. non)	0,053	46 936
Le territoire manque d'établissements scolaires (réf. non)	0,010	45 576
Le territoire manque de services de transport (réf. non)	0,021	46 362
Le territoire manque de services de garde d'enfants (réf. non)	0,050	38 158
Le territoire manque de services médicaux (réf.non)	0,041	46 110
Le territoire manque d'équipements sportifs (réf. non)	-0,019	45 417
Le territoire manque d'activités pour les enfants (réf. non)	0,004	42 326
Le territoire manque de places de stationnement (réf. non)	0,062*	46 124
Le territoire manque d'espaces verts (réf. non)	-0,050**	46 568
Le territoire manque de lieux culturels (réf. non)	0,002	45 448